



Qui peut en bénéficier ?

- Les Parisiens âgés de plus de 65 ans (ou de plus de 60 ans en cas d'invalidité au travail), les personnes handicapées adultes et, dans la limite des places disponibles, les Parisiens retraités ou préretraités à partir de 60 ans.
- Pour les activités de l'Université Permanente de Paris, des clubs et certaines activités en période estivale, les Parisiens retraités ou préretraités de plus de 55 ans.

À quelle condition ?

Résider à Paris depuis au moins 3 ans (dans la limite des places disponibles, une dérogation peut être accordée).

Renseignements et inscriptions

auprès du centre d'action sociale de chaque arrondissement (voir liste ci-contre).

Toutes ces activités et animations sont accessibles dans la limite des places disponibles.

L'actualité seniors à Paris

- sur www.paris.fr
> rubrique Paris pratique > Seniors
et sur www.paris.fr/caosp

• Paris info seniors

Magazine gratuit disponible dans le centre d'action sociale de chaque arrondissement, à l'accueil des mairies d'arrondissements, à l'accueil de l'hôtel de ville de Paris et en ligne dans le kiosque de www.paris.fr.

• les 6 Clic Paris Émeraude

Services gratuits d'information et de conseil pour les Parisiens âgés et leur famille, coordonnées sur www.paris.fr.

Le Centre d'action sociale de la Ville de Paris

ARRT	ADRESSE	TÉLÉPHONE
1 ^{er}	4, place du Louvre	01 44 50 76 01
2 ^e	11, rue Dussoubs	01 44 82 76 10
3 ^e	2, rue Eugène Spuller	01 53 01 76 40
4 ^e	2, place Baudoyer	01 44 54 76 50/54
5 ^e	21, place du Panthéon	01 56 81 73 73
6 ^e	78, rue Bonaparte	01 40 46 75 42
7 ^e	116, rue de Grenelle	01 53 58 77 21
8 ^e	3, rue de Lisbonne	01 44 90 76 01
9 ^e	6, rue Drouot	01 71 37 73 22
10 ^e	23 bis, rue Bichat	01 53 19 26 43/46
11 ^e	130, av. Ledru-Rollin	01 53 36 51 66
12 ^e	108, avenue Daumesnil	01 44 68 62 65
13 ^e	146, bd de l'Hôpital	01 44 08 12 05
14 ^e	14, rue Brézin	01 53 90 32 71
15 ^e	3, pl. Adolphe Chérioux	01 56 56 23 21/51
16 ^e	71, avenue Henri Martin	01 40 72 18 53
17 ^e	18, rue des Batignolles	01 44 69 19 56
18 ^e	115 bis, rue Ordener	01 53 09 10 27/41
19 ^e	17, rue Meynadier	01 40 40 83 15/16
20 ^e	62-66, rue du Surmelin	01 40 31 41 05

Illustration : Valérie Voyer • Impression : Caractère SA - 2, rue Monge - BP 224 - 15002 Aurillac Cedex - Tél. 04 71 48 05 46 - édition janvier 2013

SENIORS
Culture
& Loisirs

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur PARIS.FR

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur

MAIRIE DE PARIS
CENTRE D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PARIS

Les activités proposées

Spectacles, sorties intergénérationnelles, visites guidées, bals...

Voyages

Déjeuners – réveillons

Université permanente de Paris

Clubs seniors

Toute l'année, le Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP) vous propose de nombreuses activités culturelles et de loisirs.

Certaines activités sont gratuites, d'autres accessibles moyennant une participation financière établie en fonction du niveau d'imposition.

Toute l'année, vous sont proposées des places gratuites pour :

- des spectacles (théâtre, concert, cinéma...),
- des sorties en famille dans les musées, jardins et monuments de la capitale,
- des croisières sur la Seine,
- des visites guidées...

Vous pouvez participer à des excursions et des séjours de vacances en France métropolitaine et en Europe (d'avril à octobre).

Une participation financière vous est demandée (priorité aux personnes dont les revenus sont les plus modestes).

Certaines destinations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour les fêtes de fin d'année, des déjeuners-réveillons avec spectacle ou animation dansante sont organisés dans des restaurants, cabarets...

Les personnes dont les revenus sont les plus modestes sont prioritaires et peuvent bénéficier de la gratuité.

L'Université permanente de Paris vous propose toute l'année un vaste programme d'activités culturelles, sous forme de filières avec de nombreuses conférences, ateliers, randonnées pédestres, activités sportives, stages... (gratuits ou avec participation financière en fonction des activités).

Trois brochures présentant le programme (avec leur formulaire de présélection aux activités) sont éditées chaque année.*

Les clubs seniors et leurs animateurs vous offrent la possibilité de pratiquer de multiples activités : manuelles, artistiques, physiques, intergénérationnelles, culturelles, ludiques...

Une carte d'adhérent vous permettra de fréquenter l'ensemble des clubs du CASVP.

Les activités proposées sont gratuites (à l'exception des stages et de certains ateliers).

Une brochure recense la liste des clubs par arrondissement et leurs activités.*



* Brochures disponibles dans le centre d'action sociale de votre arrondissement, à l'accueil des mairies d'arrondissement, à l'accueil de l'hôtel de ville de Paris, dans les Clic Paris Émeraude et sur le site www.paris.fr/casvp